

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – MOTION

<i>à compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:</i>	<b>Date</b> 01.11.2019	<b>Heure</b>	<b>Numéro</b> 19.192	<b>Département(s)</b> DESC
	Annule et remplace			

<b>Auteur(s) : Motion populaire d'un groupe de citoyens</b>	<b>Lié à :</b> <i>(Facultatif)</i> <b>ad</b>
---	---

**Titre : Mieux vivre ensemble : vive le patrimoine UNESCO neuchâtelois !**

**Contenu :**

Les soussignés demandent, par la voie de la motion populaire, au Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel, d'enjoindre le Conseil d'État à lui adresser un rapport indiquant comment il entend favoriser et soutenir un projet culturel axé sur le patrimoine UNESCO neuchâtelois pour réunir sous cette bannière l'ensemble du canton et contribuer à la cohésion sociale et à l'attractivité économique du canton.

**Développement (obligatoire) :**

Notre canton souffre de ses clivages régionaux qui tantôt l'affaiblissent tantôt le déstabilisent. Or, la culture a une capacité de rassembler et notre canton regorge de richesses patrimoniales culturelles. Deux d'entre elles sont inscrites à l'inventaire du Patrimoine mondial de l'humanité : l'urbanisme horloger des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle et les sites palafittiques du lac de Neuchâtel. Deux sites UNESCO qui illustrent la qualité et la diversité tant culturelles que géographiques de notre canton ; deux atouts complémentaires reconnus à l'extérieur du canton qui peuvent rassembler et fédérer la population neuchâteloise, et une chance pour une meilleure connaissance réciproque du haut et du bas du canton. Cette motion vise à tirer profit de cette reconnaissance mondiale pour raffermir la cohésion cantonale ou, exprimé différemment, pour améliorer notre vivre ensemble et reconstruire les bases d'un futur commun. Son objectif : permettre la réalisation d'un projet culturel reposant sur les deux sites UNESCO pour en faire un vecteur culturel commun, lequel favorisera la cohésion sociale et renforcera l'attractivité économique cantonale. À l'image d'autres villes (Nantes) ou régions (la Ruhr) qui ont misé sur la culture pour se relever, le patrimoine UNESCO neuchâtelois servira de trait d'union entre les régions du canton.

**Demande d'urgence : NON**

**Auteur ou premier signataire :** *prénom, nom* (obligatoire) :

Florence Meyer, Avenue des Alpes 62, 2000 Neuchâtel

**Autres signataires** *(prénom, nom)* :

Motion populaire munie de 138 signatures.